



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA
257-1, rue de Mgr-Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1

Téléphone : (819) 519-2997
Télécopieur : (819) 519-5367

www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

AVIS PUBLIC

REPORT VENTE POUR TAXES 2021

Avis public est par la présente donné, par le soussigné directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska, qu'en raison des récents développements de la situation de pandémie de la COVID-19 et le fait que les rassemblements à l'intérieur dans un lieu public ne sont pas permis en zone rouge ou en zone orange en vertu du décret 102-2021 du 5 février 2021, modifié notamment par l'arrêté numéro 2021-009 du 25 février 2021, la vente d'immeubles à l'enchère publique pour défaut de paiement des taxes municipales ou scolaires **est reportée** à une date ultérieure. La date et l'heure de la vente seront ultérieurement déterminées par la MRC de Nicolet-Yamaska et communiquées par voie d'avis public.

Fait et donné à Nicolet, ce 31^e jour du mois de mars 2021.

Michel Côté, Ph.D.
Directeur général et
Secrétaire-trésorier